



Commission des Arbitres

**PROCÈS-VERBAL N° 18
du 01 Décembre 2021**

INFORMATION SUR LA TOURNÉE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui a un lien avec l'organisation de l'arbitrage dans votre club, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- l'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail ci-dessous pour nous confirmer la présence de votre club.
arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion.

La commission à l'arbitrage reste à votre disposition si vous avez des questions.

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 04 & 05 DECEMBRE 2021

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage et non votre désignateur.

Le président de la C.D.A., Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) reste évidemment au service des arbitres.

CLÔTURE DE LA FMI (POUR TOUTES LES CATEGORIES)

Nous avons constaté depuis le début de la saison que trop d'erreurs se produisent lors de la clôture de la FMI, ce qui peut avoir des conséquences dont certaines très importantes pour les clubs.

Lors de la clôture de la FMI, il est impératif d'avoir dans votre vestiaire soit les deux capitaines pour les adultes, soit les deux coachs pour les jeunes afin de leur demander de bien vérifier l'historique des faits de jeu. Il faut veiller à leur faire signer et clôturer en leur présence la FMI.

Le Règlement Intérieur sera appliqué Pour tout manquement à ce devoir.

ABSENCES DE DERNIERE MINUTE

Nous vous rappelons que lorsque vous ne pouvez pas assurer votre désignation à la dernière minute, quel que soit la raison, **vous devez impérativement en avertir la personne de permanence arbitrale du week-end. Puis, envoyer le plus rapidement possible un justificatif (certificat médical, attestation professionnelle etc....).**

Pour tout manquement à ce devoir, la C.D.A. appliquera Le Règlement Intérieur.

GESTION DU PASS' SANITAIRE

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du Pass'Sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Il ne doit intervenir qu'en cas de litige ou d'un pass non valide pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

ATTENTION : Le Pass' sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après. (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche).

Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être retiré immédiatement de la FMI.

DESIGNATIONS PLATEAUX FUTSAL

U13 Garçons – 1ère journée du 18 & 19/12/2021

Samedi 18/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi)

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
LE GRAND SERRE	MARLHIN Alexandre	BOUKETACHE Rachid	BERRUYER Nathan	DELORME Bernard	U 13
MONTELIMAR Espace éducatif	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	LYVER Sébastien	PELIN Nathalie	U 13
BOURG ST ANDEOL	HATTACH Imad	MATAICH Mouaad	EL MARZGOUIOU Tarek	BRESSON Bernard	U 13

Dimanche 19/12/2021 Journée (Présence : à 08h30 matin - 13h30 après-midi)

Lieu du Plateau	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 3	Délégué Officiel	Observation
TOURNON Gymnase	ORHAM Emre	YANIK Nazmi	MZOUGH Mohamed	BETTON Bernard	U 13
Beaumont les Valence	BENDJEDDA Hkim	WEBER Stéphane	FOURNIER Thibault	POMMIER Michel	U 13
Charmes sur Rhône	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	SHAMOIAN Ronaldo	REBOULLET Mathide	U 13

- Repas de midi : **Attention !** le club support ne fournit pas obligatoirement le casse-croûte
- Indemnité 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglée par virement
- **ATTENTION !** Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 9m)
- Carton jaune = 2 minutes dehors

POMMIER Michel : 06 82 50 24 93

PORTAIL FFF

ATTENTION ! De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « pole-technique@fff.fr ».

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous devez consulter chaque semaine la rubrique « messages » sur votre Portail des Officiels.

RAPPORTS DISCIPLINAIRES

La C.D.A. vous demande d'être vigilant et de faire votre rapport avant le mercredi soir. En cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jeunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels. Attention si le portail les officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel avec un envoi par mail à la boîte mail discipline.

DESIGNATIONS

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20h, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine concernant les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement seulement partir du vendredi soir après 20 heures.

INDISPONIBILITES

Vous devez déposer vos indisponibilités 15 jours avant et la gérée sur l'ensemble du week-end. Pour toute indisponibilité non déposée dans les temps et dans le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

DESIGNATIONS ADULTES

La commission en arbitrage vous informe que l'ensemble des désignations adultes seront réalisées par Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez envoyer vos excuses par mail à la boîte mail arbitre est en copie à Roland VIALLET. Si cela n'est pas fait, une perte de 10 pts sera appliquée sur votre note d'assiduité.

Par ailleurs, vous devrez être présent au rattrapage, sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

DECEMBRE 2021

- Samedi 11 décembre :

Formation continue des arbitres classés D3

JANVIER 2022

- Samedi 22 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2022

- Samedi 12 février :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

- Samedi 19 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MARS 2022

- Samedi 5 mars :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18

MAI 2022

- Vendredi 13 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, de faire progresser les joueurs et par conséquent de lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

Seniors D1 et D2

U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.

- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, d'envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante :

district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à jmjpion26@gmail.com

Nous demandons aux arbitres de veiller à ce que l'éducateur soit présent :

Lors de la réunion d'avant match

Lors de la rencontre sur le banc de touche

Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

COURRIER DES CLUBS

- . **R.C. MALVINOIS MAUVES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 18/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- . **A.S. ROUSSAS Gges GONTARDES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 05/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- . **F.C.S. FELINES ST CYR PEAUGRES** : Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 19/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

COURRIER DES ARBITRES

- . **DEDDOUGUI Fouad** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 30/11/2021 (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **SADIK Salim** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'à nouvel ordre (test Covid positif). Lu et noté. Bon courage et prompt rétablissement.
- . **DJERIDI Idriss** : Courriel nous informant de son absence à sa désignation du 21/11/2021 pour raison de symptômes COVID (tests effectués les 20 & 21/11/2021). Lu et noté.
- . **SOUL Khaled** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 10/01/2022 (Arrêt de Travail). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **WEBER Stéphane** : Courriel nous informant du bon comportement de l'équipe visiteuse lors de sa rencontre SENIORS D3 du 14/11/2021. Lu et noté.
- . **BAUDUIN Sylvain** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 06/12/2021 (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **NDAYE Falou** : Courriel nous adressant son Test à l'Effort pour compléter son dossier. Lu et noté.
- . **GONCALVES Yoann** : Rapport Circonstancié + Annexe sur sa rencontre SENIORS D5 du 21/11/2021. Lu et noté.
- . **CHAVES Hugo** : Courriel nous informant de son indisponibilité d'un mois (Certificat Médical) Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **CALATAYUD Renaud** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 02/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.
- . **BOINON Yoann** : Courriel nous informant de la rectification de divers éléments sur la FMI de sa rencontre SENIORS D3 du 20/11/2021. Lu et noté.
- . **ROSSINI Sréphane** : Courriel nous informant que sa rencontre U18 du 28/11/2021 n'a pu avoir lieu.

pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

. **BAZRI Farid** : Courriel nous informant que sa rencontre de coupe René GIRAUD du 28/11/2021 n'a pu avoir lieu pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

. **KAYA Bunyamin** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 01/01/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

. **KHALDI Kamel** : Courriel nous informant que sa rencontre U18 du 28/11/2021 n'a pu avoir lieu pour cause de terrain impraticable. Lu et noté.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (ECUSSON)

Le port de l'écusson est obligatoire (sauf pour les stagiaires). Ceux qui n'en ont pas ou qu'ils l'ont perdu, peuvent le demander à Roland VIALLET Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr
Le montant de l'écusson est de 5€ qui sera prélevé à votre club d'appartenance.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES (LIVRE)

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « **le Football et ses règles** » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

CARNET ROSE

La C.D.A. est heureuse de vous annoncer la naissance d'ELSA, fille de notre arbitre D2 JOLIVALT Clément. Elle félicite les parents, souhaite un bon rétablissement à la maman et une bonne santé au bébé.

REMERCIEMENTS

Le Secrétaire de la C.D.A. tient à remercier toutes les personnes y compris les Membres et Salariés du District, pour leurs messages de soutien, que ce soit par téléphone ou par écrit, lors de son hospitalisation.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT